

Procès-verbal

DEUXIÈME SESSION DE LA DIX-NEUVIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

30 mai 2022

Sous la présidence de M. Frederick Blake Jr., la séance est ouverte à 13 h 32.

Présence des députés

Présents : Député de Deh Cho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, député de Hay River Nord, député de Hay River Sud, députée d'Inuvik Boot Lake, députée d'Inuvik Twin Lakes, députée de Kam Lake, député de Mackenzie Delta, députée de Monfwi, député de Nahendeh, députée de Range Lake, députée de Sahtú, députée de Thebacha, député de Tu Nedhé-Wiilideh (à distance), députée de Yellowknife Centre, député de Yellowknife Nord, députée de Yellowknife Sud.

Absents : Député de Nunakput.

Déclarations de ministres

248-19(2) La première ministre fait une déclaration sur la session.

Déclarations de députés

- 1100-19(2) Le député de Hay River Sud fait une déclaration concernant la réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest aux inondations.
- 1101-19(2) La députée d'Inuvik Twin Lakes fait une déclaration concernant les refuges d'Inuvik.
- 1102-19(2) Le député de Deh Cho fait une déclaration concernant une école du hameau d'Enterprise.
- 1103-19(2) Le député de Frame Lake fait une déclaration concernant la réorganisation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

- 1104-19(2) La députée de Thebacha fait une déclaration concernant le projet pilote de petites maisons à la Première Nation de Salt River.
- 1105-19(2) La députée de Kam Lake fait une déclaration concernant les directives sur la fabrication en milieu nordique.
- 1106-19(2) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant le Mois de la sensibilisation aux agressions sexuelles.
- 1107-19(2) La députée de M̄whì fait une déclaration concernant une route toutes saisons vers Gamètì.
- 1108-19(2) Le député de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant le statut de la monarchie.
- 1109-19(2) Le député de Tu Nedhé-Willideh fait une déclaration concernant la responsabilité de la ministre au regard de la gestion du système de santé des Territoires du Nord-Ouest.

Rappel au Règlement

En vertu de la règle 3.2(3)h) et i), la députée de Yellowknife Centre invoque le Règlement pour les propos tenus par le député de Tu Nedhé-Willideh.

Déclarations de députés

- 1110-19(2) Le député de Nahendeh félicite les finissants de l'École secondaire régionale Łíídlıı Kúé et de l'École Echo Dene.

Rapports de comités permanents et spéciaux

- 30-19(2) Rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales sur l'examen du Rapport annuel 2020-2021 de la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée.

Dépôt de documents

- 655-19(2) Principes et intérêts directeurs du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans les négociations sur les droits des Autochtones avec les peuples autochtones. Document déposé par la première ministre.
- 656-19(2) Sommaire des mandats de négociation des accords sur les droits des Autochtones. Document déposé par la première ministre.

- 657-19(2) Budget supplémentaire des dépenses n° 1 pour 2022-2023 (dépenses d'infrastructure). Document déposé par la ministre des Finances.
- 658-19(2) Budget supplémentaire des dépenses n° 1 pour 2022-2023 (dépenses de fonctionnement). Document déposé par la ministre des Finances.
- 659-19(2) Stratégie de préparation des résidents. Document déposé par la ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

Avis de motion

- 54-19(2) Améliorer les soins de santé dans les petites collectivités.
Avis donné par le député de Deh Cho.
- 55-19(2) Nomination du commissaire à l'intégrité.
Avis donné par la députée de Kam Lake.

Motions

- 53-19(2) Nominations aux comités permanents des affaires sociales et des opérations gouvernementales.

Le député de Frame Lake, avec l'appui de la députée de Thebacha, propose :

QUE le député suivant soit démis de ses fonctions de membre suppléant du Comité permanent des affaires sociales :

M. Jackie Jacobson, député de Nunakput;

QUE le député suivant soit nommé comme membre suppléant au Comité permanent des affaires sociales :

M. Rocky Simpson, député de Hay River Sud;

ET QUE le député suivant soit nommé aux comités permanents des affaires sociales et des opérations gouvernementales :

M. Richard Edjericon, député de Tu Nedhé-Wiilideh.

Conformément à la règle 10.3(1), on a procédé à un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Inuvik Twin Lakes, Deh Cho, Hay River Sud, Thebacha, Kam Lake, Frame Lake, Yellowknife Nord, Tu Nedhé-Wiilideh (à distance), Monfwi, Nahendeh, Yellowknife Sud, Sahtú, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Yellowknife Centre, Hay River Nord. (16)

Contre : (0)

Abstention : (0)

La motion est ADOPTÉE.

Première lecture de projets de loi

Projet de loi 52 *Loi sur les ascenseurs et les monte-charges*

La ministre de l'Infrastructure présente le projet de loi 52, *Loi sur les ascenseurs et les monte-charges*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 52 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Projet de loi 53 *Loi modifiant la Loi sur les boissons alcoolisées*

La ministre des Finances présente le projet de loi 53, *Loi modifiant la Loi sur les boissons alcoolisées*.

Conformément à la règle 8.2(3), le projet de loi 53 est réputé lu une première fois et prêt pour une deuxième lecture.

Étude en comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le député de Hay River Sud (vice-président du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen du projet de loi 46 : *Loi modifiant la Loi sur les véhicules automobiles*; du projet de loi 47 : *Loi n° 2 modifiant la Loi sur les normes d'emploi* et du rapport de comité 27-19(2), Rapport provisoire du Comité spécial de réconciliation et des affaires autochtones, *Ce que nous avons entendu sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et des accords de négociation*, et fait le point sur les progrès effectués, soit la fin de l'examen du rapport de comité 27-19(2) et des projets de loi 46 et 47, qui sont prêts pour leur troisième lecture.

Le député de Hay River Sud, appuyé par le député de Hay River Nord, propose l'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Le président lève la séance à 17 h 33.



Monsieur Frederick Blake Jr.
Président de l'Assemblée législative



Monsieur Tim Mercer
Greffier de l'Assemblée législative